



PARLEMENT
DE WALLONIE

COMMUNIQUÉ

Bureau

Jeudi 9 juillet 2026

En sa réunion de ce jour, le Bureau a examiné des points pour lesquels il a pris les décisions suivantes :

Finances

Le Bureau a pris acte de l'état des engagements budgétaires du Parlement pour le second trimestre de l'année 2026. Le tableau des dépenses et des recettes arrêté au 30 juin 2026 sera transmis à la Commission de la comptabilité et ce, en application de l'article 169, point 4 du Règlement.

Marchés publics

Le Bureau a décidé d'attribuer le marché public de services relatif à l'organisation de l'édition 2026 de la « Journée Teambuilding » des agents du Parlement à la S.A. Monde Sauvage Safari, sise Fange de Deigné, 3 à 4920 Aywaille.
(*Décision du Bureau du 25 juin 2026*)

Le Bureau a décidé de passer un marché public par procédure applicable aux marchés de faible montant ayant pour objet la maintenance logicielle et applicative des composants Oracle du Parlement.

Organisation

Le Bureau a décidé des modalités en vue d'organiser une campagne d'information sur le droit de pétition au début de la prochaine session parlementaire conformément à l'article 127 du Règlement du Parlement de Wallonie.